

Thiers Dore
et **Montagne**
L'INTERCO

Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
04 73 53 24 71
contact@cctdm.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20 DÉCEMBRE 2018 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 13 décembre 2018

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 20 décembre 2018 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean-Pierre DUBOST, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Marc DELPOSEN, Jeannine SUAREZ, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean-Louis GADOUX, Aline LEBREF, Ghislaine DUBIEN, Béatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Hélène BOUDON, Jean-Pierre MOUCHARDIAS, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Patrick SAUZEDDE à Jacques COUDOUR
Philippe OSSEDAT à Tony BERNARD
Françoise KORZCENIUK à Thierry BARTHELEMY

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Philippe BLANCHOZ, Bernard LORTON, André IMBERDIS, Frédérique BARADUC, Paul PERRIN, Karine BRODIN, Paul SABATIER, Claude NOWOTNY.

Conseillère suppléante ayant voix délibérante : Séverine CHAPUIS

Secrétaire de séance : Benoit GENEIX

**OPÉRATION GROUPEE DE RÉHABILITATION DES INSTALLATIONS
D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF PROGRAMME 2019**

Rapporteur : Serge PERCHE, Vice-Président

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

47

Suppléants ayant voix
délibérantes :

1

Conseillers représentés :

3

Total votants :

51

Vu la délibération n°20181108-27 en date du 8 novembre 2018 portant création et adoption des statuts de la Régie SPANC Thiers Dore et Montagne ;
Vu l'exposé des motifs.

Considérant que l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme apportent des aides financières aux particuliers pour la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif polluantes, dans le cadre d'opérations groupées ;
Considérant que l'Agence de l'eau Loire-Bretagne apporte également des aides financières aux SPANC pour l'animation de ces opérations groupées.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'animation d'une opération groupée de réhabilitation d'installations d'assainissement non collectif pour l'année 2019,
- **Autorise** le Président à solliciter une aide financière d'un montant prévisionnel de 76 500 € de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne pour une opération groupée de réhabilitation de 30 installations d'assainissement non collectif (soit 2 550 € maximum par installation),
- **Autorise** le Président à solliciter une aide financière d'un montant prévisionnel de 9 000 € pour l'animation de ce programme auprès de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne,
- **Autorise** le Président à solliciter une aide financière d'un montant prévisionnel de 58 500 € du Département du Puy-de-Dôme pour une opération groupée de réhabilitation de 39 installations maximum (soit 1 500 € maximum par installation),
- **Autorise** le Président à signer tous documents relatifs à ces décisions.

TOTAL VOTANTS : 51	Conseillers présents : 48	Représentés : 3	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 51	Pour : 51	Contre :	
Abstentions :			

Pour ampliation certifiée conforme,
Le Président,


Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

